

## Thème : MEDIATION ET INTERDISCIPLINARITE/INTERPROFESSIONNALITE

### Que s'est-il dit ?

*Soyez concis et simple. Ecrivez lisiblement et clairement. Rédigez pour un lecteur qui n'aurait pas participé à l'atelier. Utilisez un feutre noir.. N'oubliez pas d'ajouter votre nom ainsi que celui des participants à l'atelier (faites circuler une autre feuille de compte-rendu). Rendez-vous ensuite dès que possible à la Salle de Rédaction au premier étage pour taper votre compte-rendu à l'ordinateur*

. Interdisciplinarité du médiateur au regard de ses compétences (compréhension du fonctionnement humain, des modes de décision, des troubles émotionnels, comportementaux, juridiques, procédure judiciaire, etc.).

**Travailler en interdisciplinarité** : avec d'autres, envoyer son /ses clients vers d'autres disciplines

question que se pose tout professionnel qui touche ses limites quand penser à orienter ses clients vers la médiation quand on est : avocat, psy, médecin, médecin du travail, juge, membres CHSCT, manager, DRH, chef d'entreprise, expert, coach, greffier (*Ex du dispositif APESA, mis en place par Marc BINIE greffier associé du tribunal de commerce de SAINTES pour la prévention du suicide des chefs d'entreprises qui sont en procédure collective, développement sur plus de 40 tribunaux de commerce à présent*)

- la réciprocité : quand le médiateur va orienter vers ? Suggérer ?
- pourquoi? pour qui ? pour quoi faire ? intérêt des médiés, des clients, poser le cadre de l'entrée d'un tiers dans la médiation, (confidentialité, cout, utilité)
- Intérêt pour les clients, les médiés, les patients, etc. ?
- meilleure résolution des problèmes,
- en un temps plus court, ou adapté,
- pour le médiateur, pouvoir inviter les médiés à consulter un avocat pour rédiger l'accord,
- orienter en confiance vers d'autres professionnels

### **Comment créer les conditions de réussite de l'interdisciplinarité en médiation ?**

- développer les compétences interdisciplinaires permet une meilleur compréhension, y compris des autres professionnels qui peuvent expliquer pourquoi aller vers tel ou tel autre professionnel (nécessite que les autres comprennent ce qu'est la médiation),
- proposer des formations interdisciplinaires,
- ne pas rester isolé, intégrer diverses associations, divers réseaux, rester sur un long terme pour créer vraiment des liens,
- nécessite un certain temps pour construire des liens de confiance avec d'autres professionnels,
- pose la question de la confidentialité, du secret professionnel, de la déontologie : travailler ensemble, veiller à l'intérêt des clients mais il faut aussi que les professionnels en soient satisfaits
- il faut que le coût soit accepté par les clients, pose la question des moyens respectifs des clients,
- méthodologie partagée des médiateurs, se retrouver dans des groupes d'échange, de supervision, .- - la spécialité des médiateurs, pour/contre...Mais travailler en co-médiation peut être une bonne méthode,
- conflits interculturels/transfrontaliers : travailler en co-médiation avec un médiateur local/qui connaît la culture, la langue.....,
- définir le cadre et les objectifs d'une pratique interdisciplinaire pour que ce soit satisfaisant pour tous y compris les professionnels

Médiateurs, trouvons notre voix commune

15 Septembre 2016

Salle des colonnes, Bourg La Reine

**Porteur du Thème (Nom et prénom) Françoise Maréchal-Thieullent**

**Autres participants (Noms et Prénoms)**

**Stéphane Lopez, Françoise Rouaix, Caroline Maréchal, Pascale Martineau,  
Marie-Denise Boucher, Genevieve Moulrier, Bernard Bossu, Joyce Maurice,  
Gilbert Patierno, Françoise Scafidi, Sophie Damier, Noël Mélin**